

Partenariat

Une convention de partenariat a été signée entre les associations CAP-TERRE et Au Pays de Cernès et Le Conseil Général de La Gironde (Domaine Départemental Gérard Lagors à Hostens) pour la conception :

- de circuits de découverte de la *géologie*, de la *flore*, de la *faune*, de la *préhistoire* et de *l'histoire* du domaine
- d'une *exposition* enrichissant ou approfondissant les thèmes abordés dans les différents circuits de découverte par des panneaux détaillés, des animations, des schémas, des jeux, des exemples concrets.

Ces activités sont ouvertes à *tous publics* y compris les *jeunes* dans le cadre scolaire ou en famille lors de leur séjour en vacances.



Objet de l'association

Mener des actions de sensibilisation au Patrimoine et à l'Environnement en s'appuyant sur le tissu associatif, les collectivités territoriales, l'Université

Nos actions

Organiser des Rencontres, des Journées à thème grand public en s'appuyant sur les compétences de *professionnels*, *d'entreprises* ou de *chercheurs*.

Proposer des Journées-Découverte à nos adhérents (8 à 9 par an) sous forme de visites de sites accompagnées par des professionnels ou des spécialistes, sur une demi-journée, une journée et une fois par an sur un week-end.

Association "AU PAYS DE CERNÈS"

Parc de la Tannerie 139/141 rue de la Croix de Monjous- 33170 GRADIGNAN

Contact et renseignements
Courriel : « contact@paysdecernes.org »

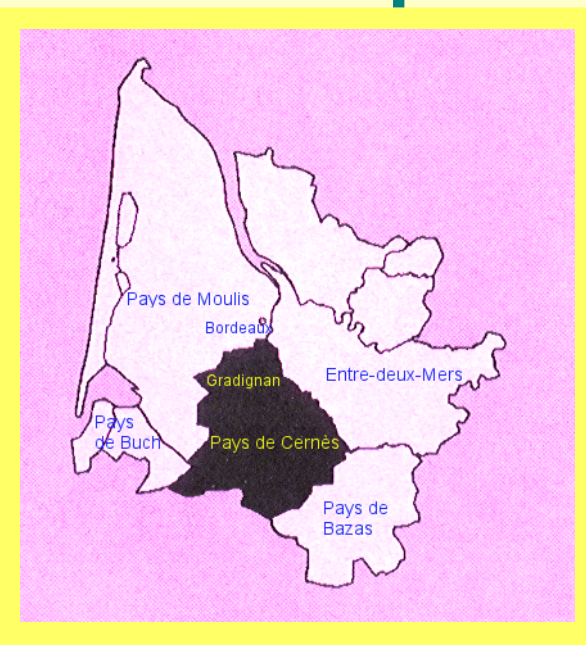
Site internet : « <http://www.paysdecernes.org> »

Déclarée à la Préfecture de la Gironde le 5 février 1999, sous le n°26 624 - Parution au journal officiel du 13 mars 1999



PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

CITOYENNETÉ



Le Pays de Cernès

Sous l'Ancien Régime, l'archiprêtré de Cernès regroupait une cinquantaine de paroisses et une dizaine de prieurés. Le chef-lieu en était GRADIGNAN. L'ancien Pays de Cernès englobe les 51 communes actuelles situées en rive gauche de la Garonne entre Le Peugue à Bordeaux, Toulonne et le Sud-Gironde.